

Image not found or type unknown



Prendre un congé payé sur son repos hebdomadaire

Par **PINUP33**, le **04/07/2019** à **08:31**

Bonjour,

Je travaille en hôtellerie 6 jours sur 7, y compris les week-end et jours fériés (CDD 25 h). Mon jour de repos hebdomadaire désigné par mon employeur est le vendredi.

La semaine dernière, j'ai posé mon jeudi en congés payés et l'employeur m'a décompté 2 jours car il y a compté mon vendredi.

A t-il le droit ? Sachant que je travaille tous les jours sauf le vendredi.

Merci pour votre réponse.